morges
VILLE DE MORGES

RAPPORT DE MINORITE DE LA COMMISSION DES FINANCES AU CONSEIL COMMUNAL

N° 46/12.12 / 51/12.12

PREAVIS N° 46/11.12 ET PREAVIS COMPLEMENTAIRE N° 51/12.12

BUDGET DE L'EXERCICE 2013

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. PREAMBULE

La Commission des finances est composée de Mme Irène STADLIN (remplacée par M. Jean-Hugues BUSSLINGER dès le 7 novembre), de MM. Eric BAUER, Laurent BEAUVERD, Richard BOUVIER, Christian HUGONNET, Emmanuel GENTON, Bastien MONNEY, Mme Dominique KUBLER, M. Michel REYNOLDS, Mme Maria Grazia VELINI et Eric DECOSTERD, président-rapporteur, suppléé dans son rôle par M. Hugonnet lors de trois séances.

La commission s'est réunie à cinq reprises. Les sous-commissions, formées chacune de 2 commissaires, se sont organisées elles-mêmes pour mener à bien l'examen du dicastère dont elles avaient la charge.

Le préavis du budget a été présenté à la Commission des finances le 1er octobre 2012 par M. Eric ZÜGER, municipal des finances, accompagné de Mme Gerlinde STENGHELE, cheffe de service, ainsi que de M. le Syndic Vincent JAQUES et de M. Daniel BUACHE, municipal. Avant la séance, une copie du Power Point de présentation ainsi qu'un CD du budget ont été remis aux commissaires présents, l'exemplaire complet du budget étant parvenu fin octobre aux commissaires de la CoFin, par courrier postal.

A la suite du vote sur l'impôt communal, M. Züger, accompagné de Mme Stenghele, a informé le 19 novembre les membres de la CoFin, de la décision de la Municipalité de trouver un supplément d'économies pour le budget 2013. La CoFin a accepté de reporter le vote du dit budget au 12 décembre 2012. Le préavis complémentaire lui été présenté le 26 novembre 2012. Les fichiers Excel l'accompagnant ont été envoyés le lendemain aux membres de la commission.

Le temps à disposition des commissaires pour l'étude du budget initial pour l'année 2013 a été conforme aux règles habituelles. Par contre, le temps à disposition pour l'étude du préavis complémentaire était d'une semaine, mais la présentation des mesures d'économie permettait d'effectuer assez rapidement un contrôle

Lors du vote final, le budget 2013 a été refusé par 6 membres sur les 10 présents. Les motifs du refus sont que les économies proposées par la Municipalité ne sont pas assez importantes et qu'il fallait donc un retour en Municipalité pour un nouveau budget à voter en mars, la Municipalité pouvant vivre avec un 12e par mois...

De ce fait, les membres minoritaires de la commission, c'est-à-dire MM. Bauer, Beauverd, Monney, Reynolds et Mme Velini, rapporteur, ont décidé de présenter un rapport de minorité.

Nous tenons à remercier la Municipalité ainsi que le personnel communal de leur pleine collaboration pour les réponses rapides et complètes, données par écrit ou par oral, aux nombreuses questions et interrogations des commissaires. La rapidité de la Municipalité à remettre le préavis complémentaire a été notable et sa transparence soulignée par les commissaires.

Le Conseil communal du 7 novembre 2012 avait voté le taux d'imposition à 67.5%, alors que la Municipalité demandait une hausse de 4 points par rapport au taux en vigueur (donc 72.5%). Le deuxième débat demandé et accepté par le Conseil pour le 5 décembre ne pouvant avoir lieu en vertu de la procédure cantonale, le taux définitif à prendre en compte pour le budget 2013 est donc celui du statu quo, à savoir 68.5%.

Etant donné ce statu quo, le déficit communal passait donc de CHF 5,9 mio à CHF 8,5 mio. La Municipalité a en conséquence décidé de proposer un préavis complémentaire prévoyant des sources d'économies nouvelles et permettant de réduire le déficit budgétisé de CHF 8,5 mio à CHF 7,05 mio.

2. REMARQUES GENERALES SUR LE BUDGET 2013

Contexte économique

Plus que par le passé, l'établissement du budget n'est pas chose aisée cette année. Depuis quelques années, les marchés financiers et économiques oscillent entre des périodes de belles perspectives et des périodes moroses. Une majorité des instituts spécialisés en conjoncture prétendent cependant que l'économie continue de croître et que l'Arc Lémanique est un pôle de croissance en Suisse.

Rappelons ici les prévisions retenues par la CoFin dans son rapport de l'an dernier : "Dans le canton de Vaud, les perspectives restent relativement favorables pour 2012 dans la plupart des branches, bien qu'en retrait par rapport à 2011. Une croissance modérée est attendue pour les activités financières, l'hôtellerie-restauration et les secteurs public et parapublic" (source site BCV– document du 13.10.2011).

Qu'en est-il pour 2013 ? Selon le Créa, le manque de dynamisme de l'économie devrait se poursuivre durant les 2 premiers trimestres 2013, avant une reprise qui devrait se traduire finalement par une croissance de 1.1% sur l'ensemble de l'année. En matière d'emploi, un net fléchissement devrait se produire fin 2012 et 2013 ce qui entraînera une progression du taux de chômage en 2013/2014. Quant aux taux d'intérêt, ils pourraient connaître une légère pression à la hausse.

D'autres instituts sont plus optimistes. Le KOF zurichois table sur une croissance de 1.3%, le SECO et l'UBS la voient à 1.4%, et le Crédit Suisse même à 1.5% selon les prévisions faites cet automne.

En tout état de cause, et malgré un environnement économique européen difficile, la Suisse se démarque et dénote des taux de croissance presque surprenants selon le Secrétariat d'état à l'économie (SECO) qui s'est exprimé en novembre à ce propos à l'occasion de la présentation des résultats du 3^{e} trimestre 2012. Si on en croit ces instituts, il est donc difficile d'attribuer les difficultés actuelles à la conjoncture.

3. PRESENTATION DES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget 2013 initial a été construit avec une hypothèse dorénavant invalidée, soit un taux d'imposition de 72,5%, alors qu'il ne sera finalement que de 68,5%. Le déficit budgétaire initial de CHF 5.9 mio était déjà en augmentation de + 26% par rapport au budget 2012 ; à taux d'imposition constant, le déficit budgétaire 2013 aurait augmenté de pratiquement +80% pour atteindre CHF 8,5 mio. Il s'établit après les économies proposées dans le préavis complémentaire à CHF 7,05 mio.

Les éléments principaux du préavis complémentaire impactant le budget initial sont :

- Statu quo fiscal entraînant une diminution des revenus d'impôts de CHF 2'557'000 par rapport au budget initial;
- Rectification de la péréquation intercommunale et de la facture sociale entraînant une augmentation des charges de CHF 187'427;
- Mesures d'économies décidées par la Municipalité pour 2013 et rectification de la facturation de l'AJEMA, soit un montant de CHF 1.6 million au total dont 1,43 mio d'économies de charges (y c. AJEMA) et env. CHF 145k correspondant à des augmentations des taxes sur la vente de gaz (+0,5 cts/kWh);
- Concentration des économies essentiellement sur trois natures, à savoir :

  "Autorités et personnel" : CHF 321'173
  "Biens services et marchandises" : CHF 717'058
  "Aides et subventions" (AJEMA) : CHF 288'000

  dont économies pérennes de l'ordre de CHF 315k.

Charges de fonctionnement (évolution)

Les charges de fonctionnement pour 2013 après ajustements suite au préavis complémentaire se montent à CHF 121'941'856 et sont en augmentation de CHF 3,5 mio par rapport au budget 2012.

Charges par nature	BU Révisé	Ajustements (préavis complémentaire)	BU Initial	BU 2012	Cptes 2011
30 Autorités et personnel	27'919'042	-321'173	28'240'215	34'089'770	32'104'525
31 Biens, services et marchandises	20'239'438	-717'058	20'956'496	22'358'610	20'196'556
32 Intérêts passifs	1'501'125	-	1'501'125	1'671'630	1'817'452
33 Amortissements	8'638'541	-	8'638'541	9'123'250	12'472'376
35 Rbts, part. et subv. collectivités publ.	44'074'712	-1'926'320	46'001'032	33'617'857	32'696'733
36 Aides et subventions	12'308'343	-288'000	12'596'343	11'007'914	9'330'652
38 Attributions fonds/financ. spéciaux	3'140'360	-152'500	3'292'860	2'812'670	5'498'203
39 Imputations internes	4'120'295	-5'150	4'125'445	3'806'740	2'994'160
TOTAL	**121'941'856**	**-3'410'201**	**125'352'057**	**118'488'441**	**117'110'657**

Leur augmentation **nette** par rapport au budget 2012 (i.e. en considérant le montant net des "Rbts, part. et subv. Collectivités publiques" de 187'427 (soit CHF 2'113'747 – CHF 1'926'320) est de CHF 2,8 mio alors qu'elle était de 4,1 mio dans le budget initial.

Charges sous revue (nettes)	Variation BU Révisé vs BU 2012	Ajustements (préavis complémentaire)	Variation BU Initial vs BU 2012
Augmentation charge péréquative **nette**	**+1.66 mio**	+0,066 mio	+1,6 mio
Variation de la facture sociale	**+2.74 mio**	-0,059 mio	+2,8 mio
Participation PRM et divers	**+5.08 mio**	+0,180 mio	+4,9 mio
Aides sociales et prime d'encouragement à l'introduction de la taxe au sac (+ mio)	**+0.71 mio**	-0,288 mio	+ 1 mio
Autres subsides, dont transports publics	**+0.60 mio**	-	+0,6 mio
Autorités et personnel	**-6.12 mio**	-0,321 mio	-5,8 mio
Biens, services et marchandises	**-2.11 mio**	-0,717 mio	-1,4 mio
Autres	**+0.24 mio**	-0,158 mio	+0,4 mio
Total Variation Nette	**+2,8 mio**	**-1,3 mio**	**+4,1 mio**

Charges péréquatives **nettes** : l'ajustement (+CHF 66k) est basé sur les données définitives transmises par le Canton.

Aides et subventions: en augmentation d'environ CHF 1.3 mio Elles comportent la prime d'encouragement à l'introduction de la taxe au sac de +CHF 1 mio, la part communale aux transports publics (+CHF 600k) ainsi que CHF 288k d'économies suite à la réévaluation des coûts du réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA).

Autorité et personnel : baisse des charges "Autorités et personnel" de CHF 5.8 mio due essentiellement au transfert des charges relatives à la PRM et économie supplémentaire de CHF 321k suite au préavis complémentaire.

Biens, services : en diminution d'environ CHF 1.4 mio suite au transfert des charges relatives à la PRM et en sus CHF 717k suite aux économies supplémentaires décidées (soit CHF 2,1 mio au total)

Intérêts passifs en baisse : la baisse est de CHF 170'505 malgré l'augmentation de la dette en 2013. La commune continuera à pouvoir bénéficier de taux bas et poursuivra sa stratégie des taux courts pour une partie de ses nouveaux emprunts.

Amortissements : Les amortissements sont en baisse sensible par rapport aux comptes 2011 (-CHF 3,8 mio) reflétant ainsi le bas niveau d'investissement des années écoulées. Si le niveau des investissements avait été maintenu constant, le résultat comptable en serait sorti péjoré d'autant (soit CHF 3-4 mio de perte en plus), ceci sans tenir compte du coût de la dette.

Revenus de fonctionnement (évolution)

La conséquence du statu quo fiscal entraîne une diminution des revenus d'impôts de CHF 2'557'000. Les revenus pour l'année 2013 se montent donc à CHF 114'885'067.--, soit une augmentation de CHF 1'083'312 par rapport au budget 2012 ou de CHF 429k en termes nets i.e. en faisant abstraction des "Rbts, part. et subv. Collectivités publiques" passés sous charges.

Revenus	BU Révisé	Ajustements (préavis complémentaire)	BU Initial	BU 2012	Cptes 2011
40 Impôts	-51'907'800	2'557'000	-54'464'800	-51'113'550	-52'897'667
41 Patentes, Concessions	-636'500	--	-636'500	-575'500	-690'910
42 Revenus du patrimoine	-12'012'614	-4'000	-12'008'614	-13'609'449	-14'115'131
43 Taxes, émoluments et produits de ventes	-26'454'170	-136'500	-26'317'670	-26'849'968	-28'015'396
44 Parts recettes cant. Sans affectation	-1'263'300	-	-1'263'300	-1'000'000	-1'493'850
45 Part. et rbts collectivités	-15'260'235	2'113'747	-17'373'982	-14'606'186	-16'702'756

publiques					
46 Autres prestations et subventions	-2'438'003	-	-2'438'003	-1'478'762	-1'077'591
48 Prélèvements s/fonds et financement spéciaux	-792'150	-	-792'150	-761'600	-4'621'650
49 Imputations internes	-4'120'295	5'150	-4'125'445	-3'806'740	-2'994'160
TOTAL	**-114'885'067**	**4'535'397**	**-119'420464**	**-113'801'755**	**-122'609'111**

(Les variations négatives (positives) signifient une diminution (augmentation) des charges ou une augmentation (diminution) des revenus)

Variation de revenu nette: la baisse de revenu nette par rapport au budget 2012, i.e. hors "Part. et rbts. Collectivités publiques" est de CHF de CHF 3,8 mio.

Valeur du point d'impôt : le point d'impôt pour 2013 est estimé à CHF 639'241 et le calcul par "point et habitant" se monte à CHF 40,6. Avec le taux d'imposition corrigé à 68.5, ces deux indicateurs sont en recul et au-dessous des chiffres 2011 (point d'impôt CHF 680'704 et par habitant CHF 45,8).

CHF	BU Révisé	Ajustements	BU Initial	BU 2012	Cptes 2011
Excédent de charges (-revenus)	**7'056'789**	**1'125'196**	**5'931'593**	**4'686'686**	**5'498'454**
Excédent de charges avant économies	**8'488'593**				
Economies réalisées	**1'431'804**				

Dépenses d'investissement et autofinancement planifiés

Investissements prévus : la Municipalité n'entend pas infléchir sa politique d'investissements et ne montre pas de volonté d'économies en 2013 à ce niveau. Elle informe néanmoins que le montant de CHF 6 mio visé pour l'achat de la parcelle 828 – Prairie-Sud ne serait déboursé le cas échéant qu'en 2014/2015, ce qui établit le montant des investissements probables en 2013 à un niveau de l'ordre de CHF 23,4 mio.

Autofinancement : L'autofinancement budgétisé initialement à CHF 5,2 mio s'établit après les ajustements dus au taux d'imposition définitif et les économies décidées dans le préavis complémentaire à CHF 4,1 mio. Il en résulte que moins d'un cinquième des investissements sera autofinancé. Ce déséquilibre devra donc être compensé par une augmentation de la dette de l'ordre de CHF 19,3 mio.

- Endettement : l'endettement brut devrait en conséquence passer de CHF 52,75 mio au 31.12.2012 à quelque CHF 72 mio au 31.12.2013

4. EXAMEN DES COMPTES PAR DICASTERE

SELON LE RAPPORT DE MAJORITE

5. CONCLUSION

A l'exception du préambule et des conclusions, le présent rapport de minorité partage le contenu du rapport de majorité. Contrairement à la majorité, la minorité de la Commission des finances accepte le budget 2013, notamment pour les raisons suivantes.

Tous les rapports des sous-commissions concluent avec plus ou moins de retenue à l'acceptation du budget 2013. Aucune sous-commission n'a trouvé de pistes concluantes pour des réductions significatives du fonctionnement et de l'investissement. Comment la somme de ces avis positifs peuvent-ils sans autre argumentation se transformer en refus lors du vote d'ensemble ?

Il est vrai qu'un tel déficit dans un contexte de taux bas, d'amortissements moins importants et de forts reports du Canton nécessite un remaniement de la structure budgétaire, tant sur les dépenses que sur les revenus puisque chacun s'accorde à dire que les prestations à la population sont prioritaires. Ces considérations incluront toutefois aussi une situation conjoncturelle qui, année après année, reste relativement robuste, une dynamique de développement constant de la ville et le fait que la dette a été réduite précisément pour faire face à des projets d'envergure. Cet équilibrage ne se fera pas sans y accorder du temps et des moyens.

Il y a également l'aspect des conséquences : une réduction pérenne de CHF 7 millions ne pourra pas se faire sans impact sur des dizaines d'emplois, mais aussi sur la question des taxes, des impôts et des prestations. Ces décisions-là doivent relever du Législatif, qui devra aussi en assumer la responsabilité.

Compte tenu de ces arguments, des efforts déjà consentis, jugeant qu'il n'y a pas lieu de prendre à tout prix des décisions lourdes de conséquences et pour donner à la Municipalité l'opportunité d'y travailler en profondeur et sur la durée, la minorité de la Commission des finances est favorable au préavis complémentaire pour le budget 2013.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2013, du préavis N° 46/11.12 et du préavis complémentaire N° 51/12.12 de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de majorité et du rapport de minorité de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accepter le budget ordinaire de la Commune pour 2013 présentant un excédent de charge de CHF 7'056'789
2. de prendre acte du budget des dépenses d'investissement avec les réserves qu'il comporte.

au nom de la minorité de
la Commission des finances
le rapporteur

Maria Grazia Velini